



PSE 2 – Premiers Secours en Equipe niveau 2

DESCRIPTION

Cette formation dont le programme est fixé par l'arrêté du 19 janvier 2015 s'adresse à toute personne dont la qualification ou le poste de travail requiert l'acquisition de la pratique des techniques de premiers secours en équipe de niveau 2. Pour prétendre suivre cette formation, il est nécessaire de disposer de la qualification PSE 1 en cours de validité.

Code CPF : Formation éligible : nous contacter

Référence Formation : CEC-SECPSE-02

Objectifs

Faire acquérir les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés

Public

Personnes titulaires d'un PSE 1 à jour.

Programme

Il s'agit d'un programme réalisant un enseignement modulaire, progressif et intégré, organisé en plusieurs modules et séquences pédagogiques et un module de synthèse :

Prendre en charge une personne :

- Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
- Victime d'une atteinte circonstancielle
- Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

Assurer au sein d'une équipe :

- L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime, en vue de son transport
- Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours, dans le respect des procédures définies par l'autorité d'emploi
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Prérequis

- Etre titulaire du PSE 1 en cours de validité

Durée et organisation

4 journées - 28 heures

Textes de référence

Cette formation dont le programme est fixé par l'arrêté du 19 janvier 2015 s'adresse à toute personne dont la qualification ou le poste de travail requiert l'acquisition de la pratique des techniques de premiers secours en équipe de niveau 2. Pour prétendre suivre cette formation, il est nécessaire de disposer de la qualification PSE 1 en cours de validité

Effectifs

1 - 8 personnes

Moyens pédagogiques

- Intervenant titulaire du PAE FPS à jour de formation continue
- Mise à disposition de mannequin et accessoires de secourisme, défibrillateur de formation
- Matériel spécifique Premiers Secours en Equipe.

Agrément

Formation dispensée sous convention avec une association nationale agréée par le Ministère de l'Intérieur à divers enseignements de sécurité civile.

Modalités d'évaluation

Grilles d'évaluation spécifiques. Mises en situation permettant d'évaluer l'acquisition des connaissances

CALENDRIER

 Nous
contacter

TARIFS

- Prix individuel : 465 € H.T.
- Prix entreprise : 550 € H.T.
- Prix de groupe : 3190 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus